



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 16 JUIN 2025

Conseillers en exercice : 45

Votants : 43

Convocation du Conseil municipal :
le 10/06/2025

Publication :
le 20/06/2025

Délibération n° D-2025-248

Réserve Naturelle Régionale - Acquisition de parcelles - Rue
des Marais et lieu-dit Prairie de Galuchet - KZ 32 et 33

Président :

Monsieur Jérôme BALOGE

Présents :

Monsieur Jérôme BALOGE, Monsieur Dominique SIX, Madame Rose-Marie NIETO, Monsieur Michel PAILLEY, Madame Jeanine BARBOTIN, Madame Anne-Lydie LARRIBAU, Monsieur Elmano MARTINS, Madame Florence VILLES, Monsieur Philippe TERRASSIN, Madame Valérie VOLLAND, Monsieur Thibault HEBRARD, Madame Marie-Paule MILLASSEAU, Madame Lydia ZANATTA, Monsieur Gerard LEFEVRE, Monsieur Eric PERSAIS, Madame Yvonne VACKER, Monsieur Guillaume JUIN, Madame Sophie BOUTRIT, Monsieur Florent SIMMONET, Monsieur Hervé GERARD, Madame Aurore NADAL, Madame Stéphanie ANTIGNY, Monsieur Karl BRETEAU, Monsieur Romain DUPEYROU, Madame Noélie FERREIRA, Monsieur Nicolas ROBIN, Madame Fatima PEREIRA, Madame Ségolène BARDET, Monsieur François GIBERT, Madame Véronique BONNET-LECLERC, Madame Cathy GIRARDIN, Madame Elsa FORTAGE, Madame Véronique ROUILLE-SURAUULT, Monsieur Hugo PASQUET--MAULINARD.

Secrétaire de séance : Lydia ZANATTA

Excusés ayant donné pouvoir :

Madame Christelle CHASSAGNE, ayant donné pouvoir à Monsieur Thibault HEBRARD, Monsieur Lucien-Jean LAHOUSSE, ayant donné pouvoir à Monsieur Gerard LEFEVRE, Madame Aline DI MEGLIO, ayant donné pouvoir à Madame Stéphanie ANTIGNY, Monsieur François GUYON, ayant donné pouvoir à Madame Anne-Lydie LARRIBAU, Madame Yamina BOUDAHMANI, ayant donné pouvoir à Madame Yvonne VACKER, Madame Mélina TACHE, ayant donné pouvoir à Madame Sophie BOUTRIT, Monsieur Bastien MARCHIVE, ayant donné pouvoir à Monsieur Jérôme BALOGE, Monsieur Baptiste DAVID, ayant donné pouvoir à Monsieur Nicolas ROBIN, Madame Julia FALSE, ayant donné pouvoir à Madame Elsa FORTAGE

Excusés :

Monsieur Nicolas VIDEAU, Monsieur Sébastien MATHIEU.

Direction de la Réglementation et de l'Attractivité Urbaine

Réserve Naturelle Régionale - Acquisition de parcelles - Rue des Marais et lieu-dit Prairie de Galuchet - KZ 32 et 33

Monsieur Thibault HEBRARD, Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Afin de valoriser le patrimoine naturel du territoire niortais, la Ville envisage le classement en Réserve Naturelle Régionale (RNR) du Marais de Galuchet et des boucles de la Sèvre niortaise situés le long de la Sèvre niortaise et présentant une forte richesse biologique (nombreuses espèces animales et végétales protégées). Ce projet représente une emprise foncière de plus de près de 152ha et concerne 92 propriétaires. Il mobilise donc un partenariat fort autour de la Commune, avec notamment l'ensemble des acteurs de la protection de la nature.

Dans le cadre de la mise en œuvre de ce projet, la Ville a l'opportunité d'acquérir deux parcelles à usage de prairie et de culture de peupliers, situées dans l'emprise de la future RNR, rue des Marais et au lieu-dit Prairie de Galuchet et cadastrées section KZ n° 32 et 33 (01ha 63a 23ca).

Cette opération a pour objectif de restaurer l'état naturel de ces parcelles situées en zone inondable et classées en zone naturelle au Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi).

Le propriétaire a proposé de céder ce foncier à la Commune moyennant le prix global de 20 000 €.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- autoriser l'acquisition des parcelles de terre cadastrées KZ n°32 et 33, d'une contenance totale de 01ha 63a 23ca moyennant le prix de 20 000 €, ainsi que la signature de tous actes afférents à cette transaction.

**LE CONSEIL
ADOpte**

Pour :	43
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	2

Le Secrétaire de séance

Le Président de séance

Lydia ZANATTA

Jérôme BALOGÉ

Parcelles KZ 32 et 33

